

Arrêté	Enquête publique	Approbation	Modification
Vu pour être annexé à la délibération du 20 juin 2016	Du 17 octobre au 18 novembre 2016 inclus	Vu pour être annexé à la délibération du 27 février 2017	Vu pour être annexé à la délibération n°181038 du 28 mai 2018
Modification	Modification		
Vu pour être annexé à la délibération n°181038 du 28 mai 2018	Vu pour être annexé à la délibération n°181038 du 28 mai 2018		

- Mixité fonctionnelle

—

 Linéaire commercial au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme

—

 Linéaire de bureaux
- Mixité sociale

Secteur de mixité sociale au titre de l'article L-151-15 du Code de l'urbanisme
- Volumétrie et implantation des constructions

Périmètre de hauteur spécifique

—

 17 mètres

—

 16 mètres

—

 15 mètres

—

 12 mètres

 Limite de constructibilité
- Stationnement

Périmètre de 500 mètres autour de la gare
- Equipement et réseaux

Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme
- Qualité urbaine

Trame verte et bleue

Espace Boisé Classé au titre des articles L113-2 et L421-4 du Code de l'urbanisme

Espace boisé du Parc au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

Coulée verte et berges de Seine

 Linéaire végétalisé au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

Eléments de patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

Éléments de rang 1

Éléments de rang 2

—

 Linéaires de rang 2

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- The map displays the urban layout of Maisons-Laffitte, with the Seine river flowing along the right side. It features a complex network of roads and various urban planning zones. Key elements include:

 - Urban Planning Zones:** Labeled with codes such as UH, UHb, UHc, UHa, UHd, UHe, UHf, UHg, UHh, UHi, UHj, UHk, UHl, UHm, UHn, UHo, UHp, UHq, UHr, UHs, UHt, UHu, UHv, UHw, UHx, UHy, UHz, UHa, UHb, UHc, UHd, UHe, UHf, UHg, UHh, UHi, UHj, UHk, UHl, UHm, UHn, UHo, UHp, UHq, UHr, UHs, UHt, UHu, UHv, UHw, UHx, UHy, UHz.
 - Green Spaces:** Indicated by green shading and labels like 'Espace Boisé Classé' and 'Espace boisé du Parc'.
 - Waterways:** The Seine river is shown in light blue, with green areas representing the 'Coulée verte et berges de Seine'.
 - Infrastructure:** Includes a railway line and a station, with a 500m perimeter around the station marked.
 - Height and Construction Limits:** Indicated by blue and red dashed lines.
 - Patrimoine bâti:** Historical buildings and structures are marked with brown and gold symbols.
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP):** Specific areas are highlighted in yellow.
- 0250500 m